



AUTORITÉ
LUXEMBOURGEOISE
INDÉPENDANTE
DE L'AUDIOVISUEL

AVIS N° 8/2014

du 15 octobre 2014

**du Conseil d'administration
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
relatif à la demande de la société Watch Africa S.A. visant l'octroi d'une
concession pour un service de télévision luxembourgeois par câble.**

Par courrier du 24 septembre 2014, le Premier Ministre, Ministre des Communications et des Médias, a consulté l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel au sujet de la demande de la société Watch Africa S.A. visant l'octroi d'une concession pour un service de télévision luxembourgeois par câble.

Après analyse du dossier, l'Autorité émet un avis favorable.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 15 octobre 2014, où étaient présents :

Thierry Hoscheit, Président
Valérie Dupong, Membre
Jeannot Clement, Membre
Marc Thewes, Membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit
Président